



COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

PROCÈS-VERBAL

100^e séance tenue le mercredi 4 mai 2016 à 17 h

Maison du Citoyen, salle de comités, 2^e étage

25 rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M^{me} Myriam Nadeau, présidente – Conseillère – District de Pointe-Gatineau (n^o 11)

M. Jean Lessard, membre – Conseiller – District de la Rivière-Blanche (n^o 16)

M. Cédric Tessier – Conseiller – District de Limbour (n^o 9)

M. Gaétan Beaudoin, secteur privé

M. Xavier Daneau-Ferland, citoyen

M. Mario Gauthier, secteur paragouvernemental

M^{me} Sophie Lamothe, citoyenne

M^{me} Stéphanie Rajotte, secteur communautaire

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable de la Section commissions et comités

Personnes-ressources

M. Charles Hoffman, chargé de projets à l'habitation

M. David Leclerc, responsable de la Section de l'habitation

M. Paul Drouin, agent de développement des communautés

M. Gaétan Rodrigue, chargé de projets à l'habitation

Externe

M. Daniel Legault, conseiller en aménagement de la Ville de Montréal

Un citoyen est présent

ABSENCES :

Membres

M. Mario Courchesne, secteur paragouvernemental

M. Sébastien Demers, secteur privé

Personne-ressource

M. Réjean Martineau, chef de division aménagement et revitalisation

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre l'assemblée à 17 h 35 et souhaite la bienvenue à M. Cédric Tessier.

La présidente souligne que M^{me} Geneviève Ouimet lui a transmis un courriel l'informant qu'elle n'est plus administratrice à la Coopérative Marie-Crevier et de ce fait qu'elle doit céder sa place à titre de membre de la CPH.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CPH, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en ajoutant les sujets inscrits à l'article 14 b, c, d, e et f.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 98^e séance tenue le 3 février 2016
4. Suivi du procès-verbal de la 98^e séance tenue le 3 février 2016
5. Approbation du procès-verbal de la 99^e séance tenue le 9 mars 2016
6. Suivi du procès-verbal de la 99^e séance tenue le 9 mars 2016
7. Date de la prochaine assemblée
8. Période de questions des citoyens et citoyennes
9. Présentation de la Stratégie d'inclusion, programme d'acquisition et programmes de rénovations de la Ville de Montréal
10. Points d'amélioration au programme de Rénovation résidentielle (PRR)
11. Appel de propositions pour le logement abordable et communautaire : dépôt de la grille d'analyse et mise à jour de la banque de logements
12. Plan de travail pour la mise à jour de la Politique d'habitation
13. Table de concertation en logement : adoption de la procédure pour le fonctionnement
14. Sujets divers
 - a. Colloque RQOH et congrès de l'ACHRU, tenus du 12 au 15 avril 2016
 - b. Projet de lettre au ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire
 - c. Prix Régis-Laurin attribué par l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)
 - d. Diffusion des documents aux membres de la CPH
 - e. Consultation publique organisée par l'Association des Résidents de l'île de Hull (ARIH)
 - f. Projet résidentiel « Les jardins Lorrain »
15. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 98^e séance tenue le 3 février 2016

Le procès-verbal de la 98^e séance tenue le 3 février 2016 est approuvé.

4. Suivi du procès-verbal de la 98^e séance tenue le 3 février 2016

En référence à l'article 10 du procès-verbal de la 98^e séance tenue le 3 février 2016, la présidente souhaite être informée sur l'état d'avancement de la mise en œuvre par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC), des « Outils favorisant le développement social », afin de rendre le territoire de l'île de Hull plus attractif pour les familles.

5. Approbation du procès-verbal de la 99^e séance tenue le 9 mars 2016

Le procès-verbal de la 99^e séance tenue le 9 mars 2016 est approuvé.

6. Suivi du procès-verbal de la 99^e séance tenue le 9 mars 2016

Aucun commentaire n'a été formulé.

7. Date de la prochaine assemblée

On confirme qu'une séance facultative de la CPH se tiendra le 1^{er} juin 2016 et portera principalement sur l'identification des attentes de la Ville et des membres de la CPH relatives à la mise à jour de la Politique d'habitation.

On confirme également que la séance régulière de la CPH aura lieu le 6 juillet 2016.

8. Période de questions des citoyens et citoyennes

Un citoyen est présent. Aucune question n'a été formulée.

Arrivée de M. Jean Lessard.

9. Présentation de la Stratégie d'inclusion, programme d'acquisition et programmes de rénovations de la Ville de Montréal – Daniel Legault, conseiller en aménagement, ville de Montréal

Après avoir été brièvement présenté, M. Daniel Legault, urbaniste à la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal, explique la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels et le programme d'acquisition et de rénovations de la Ville de Montréal en insistant, entre autres, sur :

- Les faits saillants de la stratégie (forte production de logements abordables, nombreux projets d'inclusion, rassembleuse, projets exemplaires et approche volontaire);
- Les défis à relever (inclusion et autres besoins du milieu, inclusion sur des sites majeurs, améliorer l'offre de logements abordables aux familles, faciliter l'émergence de communautés mixtes et engagements financiers adéquats et récurrents);
- Les trois axes d'intervention de la stratégie (développer une gamme diversifiée de logements, faciliter la réalisation de logements sociaux et communautaires et stimuler la production de propriétés abordables);
- Le suivi de la production abordable;
- L'émergence de projets d'inclusion et les éléments de leur mise en œuvre;
- Les axes de suivi, de recherches et de communication :
 - optimiser les programmes de subvention en habitation;
 - mettre à contribution les terrains municipaux;
 - susciter l'adhésion des grands propriétaires fonciers publics;
 - exploiter le plein potentiel des outils de réglementation et de planification;
 - adapter la prestation de service de la Ville;
 - poursuivre les activités de recherche, de développement et de communication;
 - assurer le monitoring de la stratégie.
- Les principales modalités des programmes d'acquisition et de rénovation.

Questions, réponses et commentaires, entre autres, sur :

- les coûts pour les inspections lors de la construction du projet;
- l'absence d'une liste d'attente pour obtenir une subvention;
- les critères pour l'attribution des terrains municipaux;
- les relations entre les GRT et la Ville.

La présidente remercie M. Legault.

Départ de M. Daniel Legault.

10. Suivi de la Commission permanente sur l'habitation (CPH) du 3 février 2016 : Points d'amélioration discutés au sujet du Programme Rénovation résidentielle

On résume le document présentant les points d'amélioration du programme rénovation résidentielle en insistant sur :

- Les 10 points qui avaient été discutés lors de la séance de la CPH du 3 février 2016;
- La recommandation de soumettre dorénavant une seule soumission pour l'engagement des fonds;
- L'accroissement de la visibilité du programme de rénovation résidentielle de Gatineau.

Départ de M. Charles Hoffman.

11. Appel de proposition 2016-2017 pour les projets de logements abordables : Dépôt de la grille d'analyse des projets et mise à jour de la banque de logements abordables et communautaires

Questions, réponses et commentaires, entre autres, sur :

- La pondération des critères de sélection des projets qui seront retenus lors de l'appel de proposition 2016-2017 des projets de logements abordables;
- Le nombre de logements disponibles dans la banque de logements abordables et communautaires;
- Le besoin de reformuler le critère « E » de la grille d'analyse;
- La répartition entre les GRT.

12. Plan de travail pour la mise à jour de la Politique d'habitation : Calendrier de travail

On suggère d'inclure au calendrier de travail (ex. 1^{er} juin, 5 octobre et 7 novembre) les personnes, organismes et groupes qui avaient participé à l'élaboration de la Politique d'habitation adoptée par le conseil le 3 octobre 2006.

On suggère également de diffuser le bilan des activités 2006-2013 et le rapport d'évaluation de la politique d'habitation auprès des personnes, organismes et groupes qui participeront aux activités de consultation prévues au calendrier de travail de mise à jour de la politique d'habitation.

13. Table de concertation en logement : Adopter le dépôt de la procédure de fonctionnement pour la Table de concertation en logements

On demande de modifier la dernière portion de la phrase de l'avant-dernier paragraphe de la page 1 :

« et le Regroupement des organismes d'habitation sociale et communautaire de l'Outaouais (ROHSCO) »

par :

« et le Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais ».

On demande également de modifier la dernière portion de la première phrase du premier paragraphe de la deuxième page :

« de mesdames Myriam Nadeau et Stéphanie Rajotte et de messieurs Robert Gratton et Dominique Godbout »

Par :

« de mesdames Myriam Nadeau, Dominique Godbout et Stéphanie Rajotte et de monsieur Robert Gratton ».

R-CPH-2016-05-04 / 7

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal (CM-2014-839) a accepté d'amorcer le suivi de la recommandation du rapport Pierre Baril, portant sur la création d'une Table de concertation en logement social et communautaire;

CONSIDÉRANT QUE quatre rencontres ont eu lieu en 2015 et 2016 et que les participants sont satisfaits du déroulement des travaux de la Table de concertation;

CONSIDÉRANT QUE la Table de concertation a identifié des priorités d'action pour 2016;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action 2016 de la Politique d'habitation prévoit des budgets pour supporter les actions de la Table de concertation et prévoit qu'il faut établir des procédures pour son fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE la Table de concertation, à sa réunion du 7 avril 2016, a adopté des procédures de fonctionnement :

QUE cette Commission recommande au conseil d'accepter le dépôt de la procédure de fonctionnement pour la Table de concertation en logement qui prévoit les objectifs de la Table, le nombre de rencontres, la création d'un comité exécutif et le rôle de la Ville qui est d'offrir un lieu de rencontre et désigner des personnes ressources pour participer aux discussions.

RECOMMANDÉE

14. Sujets divers :

a. Colloque RQOH et congrès de l'ACHRU, tenus du 12 au 15 avril 2016

Un compte rendu sur la participation, du responsable et des chargés projets de la section habitation du SUDD, au Congrès national de l'ACHRU et au colloque du RQOH tenu en avril 2016 à Montréal a été préparé et transmis aux membres de la CPH.

On mentionne que les informations reçues lors des ateliers de ce congrès et colloque sont très intéressantes et pertinentes pour les opérations professionnelles administratives de la section habitation du SUDD.

Départ du citoyen.

b. Projet de lettre au ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire

Un projet de lettre adressée au ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire est déposé. Quelques commentaires et bonifications sont formulés.

c. Prix Régis-Laurin attribué par l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)

On désire féliciter M^{me} Myriam Nadeau récipiendaire du prix Régis-Laurin qui lui a été attribué le 27 avril 2016 par l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ).

On rappelle que le prix Régis-Laurin est attribué à une personne qui contribue de manière exceptionnelle à la cause du logement communautaire, à l'avant ou à l'arrière-scène, qui participe activement à la réalisation de travaux qui ont eu ou qui pourraient avoir un impact sur le développement et le maintien d'un parc de logements collectifs à prix abordable et qui se démarque par ses valeurs de coopération, d'entraide et de solidarité.

d. Diffusion des documents aux membres de la CPH

On attire l'attention des membres sur les coûts importants d'impression et de livraison des documents à la maison de chaque membre.

En conséquence, et ce, en accord avec les pratiques « sans papier » instaurées au conseil municipal, on propose de ne plus imprimer et livrer les documents aux membres.

Cependant, on souligne que les fichiers électroniques, en format Word, seront transmis aux membres et seront accessibles sur les écrans de la salle des comités lors des séances de la CPH.

e. Consultation publique organisée par l'Association des Résidents de l'île de Hull (ARIH)

On mentionne qu'une soirée de discussion, organisée par l'Association des Résidents de l'île de Hull (ARIH), se tiendra le jeudi 19 mai 2016.

On souhaite que les membres de la CPH soient invités à participer à cette soirée.

f. Projet résidentiel « Les jardins Lorrain »

M. Jean Lessard mentionne que le conseil a adopté le 16 février 2012 un projet de développement « Les jardins Lorrain » afin de réaliser la construction de 230 logements. M. Lessard rappelle également que le conseil a adopté le 16 février 2016 la phase 3 du projet résidentiel « Les jardins Lorrain » prévoyant la construction de 20 bâtiments comprenant 43 logements financés par le programme Accèslogis.

M. Lessard souligne qu'une rencontre a eu lieu avec les citoyens au sujet de la phase 3. Certaines critiques ont été formulées :

- Le processus consultation publique;
- La réduction du nombre de cases de stationnement;
- Le stationnement sur rue;
- La protection du ruisseau;
- Les problèmes de circulation (étroitesse et qualité de la chaussée des rues, stationnement).

M. Lessard souhaite sensibiliser les membres afin que le rapport d'analyse engageant le financement de la Ville puisse mieux faire état des enjeux de développement et d'informer en amont les citoyens.

On souligne que le rapport contient déjà des informations à cet égard. De plus, l'engagement de la Commission est nécessaire pour permettre aux organismes de compléter les analyses et études requises pour l'approbation en matière d'urbanisme. Le Service va examiner le contenu des rapports de façon à voir les éléments d'amélioration.

15. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h.